

# Conditions Générales d'Utilisation

Mise à jour 22/01/2026

## Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation régissent l'accès et l'utilisation de la passerelle technique opérée par Acila, permettant l'accès à l'assistant d'intelligence artificielle SophronIA et aux contenus de formation associés.

L'accès à ces services est proposé dans le cadre d'un abonnement souscrit auprès de SoProtocol, qui demeure responsable de la relation commerciale, contractuelle et de la gestion des abonnements des utilisateurs.

Les services accessibles via la passerelle SophronIA sont proposés dans le cadre d'un partenariat entre les entités suivantes :

### **SoProtocol**

Exploitant de la plateforme de services à destination des sophrologues et responsable de la relation contractuelle avec les utilisateurs.

**Forme juridique** : Entreprise individuelle

**Représentée par** : Karine BADIE

**Adresse** : 333 chemin du Réservoir, 38200 Luzinay

**SIRET** : 885 942 998 00014

### **Acila – Acila Développement Web & Desktop**

Opérateur technique de la passerelle SophronIA, de l'assistant d'intelligence artificielle et des contenus de formation associés.

**Forme juridique** : Entreprise individuelle

**Représentée par** : Ahlam Ouarda FRIDI

**Adresse** : 68 ancienne route impériale, 31120 Portet-sur-Garonne

**SIRET** : 803 238 427 00022

**TVA interc** : FR 68803238427

Organisme de formation enregistré auprès de la DIRECCTE d'Occitanie sous le numéro de déclaration d'activité **76311018231**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Les deux entités interviennent en qualité de partenaires juridiquement indépendants, chacune dans le cadre des responsabilités qui lui sont propres.

## Article 2 – Accès au service et interdépendance contractuelle

### 2.1 – Conditions d'accès au service

L'accès à **SophonIA**, comprenant l'assistant d'intelligence artificielle et les contenus de formation, via la passerelle opérée par Acila, est **strictement réservé** aux utilisateurs remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- disposer d'un compte utilisateur actif auprès de **SoProtocol** ;
- bénéficier d'un abonnement en cours de validité souscrit auprès de SoProtocol.

L'accès au service est accordé sur la base des **informations contractuelles transmises par SoProtocol à Acila**, lesquelles font foi pour la vérification des droits d'accès de l'Utilisateur.

### 2.2 – Indissociabilité de l'abonnement et conséquences

L'Utilisateur reconnaît expressément que :

- l'accès à SophronIA (assistant IA et formation) est **indissociable** de son abonnement auprès de SoProtocol ;
- toute suspension, expiration ou résiliation de cet abonnement entraîne, **de plein droit et sans formalité préalable**, la suspension ou la suppression de l'accès à la passerelle ainsi qu'aux services associés.

En conséquence, **Acila ne saurait être tenue responsable** d'une interruption, limitation ou suppression de l'accès résultant d'une décision contractuelle, d'un défaut de paiement ou de toute autre action imputable à SoProtocol.

### 2.3 – Indépendance des entités

Acila et SoProtocol interviennent en qualité de **partenaires juridiquement indépendants**. À ce titre, tout litige relatif à la gestion commerciale de l'abonnement (facturation, paiement, conditions contractuelles, résiliation) relève de la **responsabilité exclusive de SoProtocol**, Acila n'intervenant qu'en qualité d'opérateur technique de la passerelle et du service SophronIA.

## Article 3 : Propriété Intellectuelle

### 3.1 Assistant d'intelligence artificielle

SophonIA, incluant l'assistant d'intelligence artificielle, est une création protégée appartenant à **Acila**.

L'utilisateur bénéficie d'un **droit d'usage personnel, non exclusif et non transférable**, strictement limité à l'utilisation prévue par les présentes CGU.

Toute tentative de :

- reproduction,
- extraction,
- copie du code,
- détournement de l'algorithme,
- ou utilisation à des fins non autorisées,

constitue une violation des droits de propriété intellectuelle et pourra donner lieu à des poursuites.

### **3.2 Contenus de formation**

Les contenus de formation (vidéos, supports pédagogiques, documents) sont strictement réservés à un usage **personnel et individuel**.

Toute reproduction, diffusion, revente, partage ou mise à disposition à des tiers, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite et constitue un acte de contrefaçon.

### **Article 4 : Responsabilité**

Acila et SoProtocol interviennent en qualité de partenaires juridiquement indépendants.

À ce titre :

- SoProtocol est responsable de la commercialisation de ses abonnements, de la relation contractuelle avec les utilisateurs, ainsi que de la gestion des comptes, paiements et facturations.
- Acila est responsable de l'opération technique de la passerelle, de l'accès à l'assistant SophronIA et aux contenus de formation associés, ainsi que de leur maintenance et disponibilité.

Chaque Partie assume la responsabilité des services qu'elle opère dans le cadre du présent partenariat.

### **4.1 Responsabilité liée à l'intelligence artificielle**

L'utilisateur reconnaît et accepte que :

- les contenus générés par l'assistant d'intelligence artificielle sont fournis « **en l'état** »,
- les réponses générées reposent sur des modèles algorithmiques et peuvent comporter des approximations ou des limites.

Acila ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'adéquation des réponses générées par l'IA à un usage spécifique.

L'assistant IA ne constitue en aucun cas :

- un outil de diagnostic,
- un avis médical, thérapeutique ou psychologique,
- ni un substitut à un professionnel humain.

## 4.2 Responsabilité technique

Acila ne saurait être tenue responsable :

- des interruptions de service imputables à la plateforme de vente ou de gestion des abonnements opérée par SoProtocol,
- des dysfonctionnements liés à l'hébergeur,
- des indisponibilités temporaires liées à des opérations de maintenance, de mise à jour ou de sécurité.

La responsabilité d'Acila est strictement limitée aux dysfonctionnements techniques internes directement imputables à la passerelle ou aux outils qu'elle édite.

## Article 5 – Données personnelles

Dans le cadre de l'utilisation de la passerelle SophronIA, des données personnelles strictement nécessaires au contrôle d'accès, à la sécurité et au bon fonctionnement du service peuvent être traitées.

SoProtocol agit en qualité de responsable de traitement pour les données personnelles liées à la gestion de l'abonnement, à la relation contractuelle avec l'Utilisateur et à la détermination de ses droits d'accès.

Acila agit en qualité de responsable de traitement distinct, pour les traitements strictement nécessaires à l'opération de la passerelle technique, à la gestion des accès à SophronIA et aux contenus de formation.

Chaque Partie est responsable des traitements qu'elle met en œuvre dans son propre périmètre fonctionnel, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les modalités complètes de traitement sont détaillées dans la [Politique de Confidentialité](#) dédiée.

## Article 6 : Droit applicable

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont soumises au **droit français**.

En cas de litige relatif à l'utilisation de la passerelle, et à défaut de résolution amiable, **les tribunaux compétents du ressort de Toulouse** seront seuls compétents.

## **Article 7 – Absence de relation commerciale directe**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ne constituent pas un contrat de vente directe entre l'Utilisateur et Acila pour les services d'abonnement, lesquels sont exclusivement conclus entre l'Utilisateur et SoProtocol.

## **Article 8 – Acceptation et modification des Conditions Générales d'Utilisation**

L'utilisation de la passerelle SophronIA implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales d'Utilisation par l'Utilisateur.

Acila se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales d'Utilisation afin de les adapter à l'évolution du service, de ses fonctionnalités ou du cadre légal et réglementaire applicable.

Les Utilisateurs seront informés de toute modification substantielle par l'intermédiaire de SoProtocol ou par tout autre moyen approprié.

Les Conditions Générales d'Utilisation applicables sont celles en vigueur à la date d'utilisation de la passerelle.